



**PREFECTURE
DU VAL-D'OISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°2024-140

PUBLIÉ LE 14 OCTOBRE 2024

Sommaire

Ministère de la justice / Centre pénitentiaire d'Osny Pontoise

95-2024-10-08-00005 - Arrêté portant délégation de signature - 08 (3 pages)	Page 3
95-2024-10-08-00001 - Autorisation d'accès à l'armurerie par le CE - 08 (1 page)	Page 6
95-2024-10-08-00007 - Autorisation du CE à décider des mesures de fouilles intégrales - 08 (2 pages)	Page 7
95-2024-10-08-00008 - Autorisation du CE à faire usage de la force et des moyens de contraintes - 08 (2 pages)	Page 9
95-2024-10-08-00009 - Autorisation du CE à placer un détenu dans une cellule disciplinaire à titre préventif - 08 (2 pages)	Page 11
95-2024-10-08-00002 - Autorisation du CE à placer un détenu en cellule de protection d'urgence - 08 (2 pages)	Page 13
95-2024-10-08-00006 - Délégation de signature force armée - 08 (1 page)	Page 15
95-2024-10-08-00010 - Délégation de signature pharmacie - 08 (1 page)	Page 16
95-2024-10-08-00003 - Délégation de signature présidence des commissions de discipline - 08 (1 page)	Page 17
95-2024-10-08-00011 - Délégation de signature représentant de l'établissement à diverses commission - 08 (2 pages)	Page 18
95-2024-10-08-00004 - Délégation du CE à présider des débats contradictoires avec la population pénale - 08 (1 page)	Page 20



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
de l'administration pénitentiaire**

**Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris
Centre Pénitentiaire Osny-Pontoise**

A Osny,

Le 08 octobre 2024

Arrêté portant délégation de signature

Vu le code pénitentiaire notamment ses articles R. 113-66 et R. 234-1 ;
Vu l'arrêté du ministre de la justice du 13/12/2021 nommant Monsieur HOARAU Patrick en qualité de chef d'établissement du Centre Pénitentiaire Osny Pontoise ;
Monsieur HOARAU Patrick, chef d'établissement du Centre Pénitentiaire Osny-Pontoise.

ARRETE :

Article 1^{er} : Délégation permanente de signature est donnée à Monsieur Thomas BENESTY, directeur des services pénitentiaires, adjoint au chef d'établissement du Centre Pénitentiaire Osny-Pontoise aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 2 : Délégation permanente de signature est donnée à Madame Caroline VAYR, directrice de la SAS du Centre Pénitentiaire Osny-Pontoise aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 3 : Délégation permanente de signature est donnée à Madame Marjorie BASTIANI, directrice des services pénitentiaires adjointe du Centre Pénitentiaire Osny-Pontoise aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 4 : Délégation permanente de signature est donnée à Monsieur Habib MAMA-TRAORE, directeur des services pénitentiaires, adjoint du Centre Pénitentiaire Osny-Pontoise aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 5 : Délégation permanente de signature est donnée Madame Véronique BOITEUX, attachée d'administration et financière du Centre Pénitentiaire Osny-Pontoise aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 6 : Délégation permanente de signature est donnée à Madame Lucie SEYNAVE, cheffe des services pénitentiaires, cheffe de détention du Centre Pénitentiaire Osny-Pontoise aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées tableau ci-joint.

Article 7 : Délégation permanente de signature est donnée Madame Laetitia VERSTRAETEN, adjointe à la directrice de la SAS du Centre Pénitentiaire Osny-Pontoise aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 8 : Délégation permanente de signature est donnée à Monsieur Paolo CAETANO, capitaine pénitentiaire, adjoint à la cheffe de détention par intérim du Centre Pénitentiaire Osny-Pontoise aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 9 : Délégation permanente de signature est donnée à Madame Mégane PRIVAT, cheffe des services pénitentiaires, adjointe à la cheffe de détention du Centre Pénitentiaire Osny-Pontoise aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 10 : Délégation permanente de signature est donnée à Monsieur Armel CLOTAIRE, capitaine pénitentiaire du Centre Pénitentiaire Osny-Pontoise aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 11 : Délégation permanente de signature est donnée à Madame Oirda KANNOUI, capitaine pénitentiaire du Centre Pénitentiaire Osny-Pontoise aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 12 : Délégation permanente de signature est donnée à Monsieur David LELEU, capitaine pénitentiaire du Centre Pénitentiaire Osny-Pontoise aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 13 : Délégation permanente de signature est donnée à Monsieur Richard NELZI, capitaine pénitentiaire du Centre Pénitentiaire Osny-Pontoise aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 14 : Délégation permanente de signature est donnée à Madame Laura SULLY, capitaine pénitentiaire du Centre Pénitentiaire Osny-Pontoise aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 15 : Délégation permanente de signature est donnée à Madame Céline SYLVESTRE, capitaine pénitentiaire du Centre Pénitentiaire Osny-Pontoise aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 16 : Délégation permanente de signature est donnée à Monsieur Gary COLOMBANI, capitaine stagiaire pénitentiaire du Centre Pénitentiaire Osny-Pontoise aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 17 : Délégation permanente de signature est donnée à Madame Paule-Marcelle KIBITI MATSIMOUNA, capitaine stagiaire pénitentiaire du Centre Pénitentiaire Osny-Pontoise aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 18 : Délégation permanente de signature est donnée à Monsieur Yann MOREL, capitaine stagiaire pénitentiaire du Centre Pénitentiaire Osny-Pontoise aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 19 : Délégation permanente de signature est donnée à Monsieur Souleymane NDIAYE, capitaine stagiaire pénitentiaire du Centre Pénitentiaire Osny-Pontoise aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 20 : Délégation permanente de signature est donnée à Madame Marie POLYNICE, capitaine stagiaire pénitentiaire du Centre Pénitentiaire Osny-Pontoise aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 21 : Délégation permanente de signature est donnée à Monsieur Gwénaél LEQUESNE, capitaine stagiaire pénitentiaire du Centre Pénitentiaire Osny-Pontoise aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 22 : Délégation permanente de signature est donnée à Madame Vaimiti AUTAI-WENEGUEI, lieutenant pénitentiaire du Centre Pénitentiaire Osny-Pontoise aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 23 : Délégation permanente de signature est donnée à Madame Céline GILBERT-BUNOUT, lieutenant pénitentiaire du Centre Pénitentiaire Osny-Pontoise aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 24 : Délégation permanente de signature est donnée à Madame Margaux VANDENBERGHE, lieutenant pénitentiaire du Centre Pénitentiaire Osny-Pontoise aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 25 : Délégation permanente de signature est donnée à Monsieur Ludovic WANAXAENG, lieutenant pénitentiaire du Centre Pénitentiaire Osny-Pontoise aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 26 : Délégation permanente de signature est donnée à Monsieur Gauthier ADDE, brigadier-chef du Centre Pénitentiaire Osny-Pontoise aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 27 : Délégation permanente de signature est donnée à Monsieur Régis GUILLAIN, brigadier-chef du Centre Pénitentiaire Osny-Pontoise aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 28 : Délégation permanente de signature est donnée à Monsieur Adrien LEFEL, brigadier-chef du Centre Pénitentiaire Osny-Pontoise aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 29 : Délégation permanente de signature est donnée à Monsieur Michel MELLOR, brigadier-chef du Centre Pénitentiaire Osny-Pontoise aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 30 : Délégation permanente de signature est donnée à Monsieur Steeve MERRIEN, brigadier-chef du Centre Pénitentiaire Osny-Pontoise aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 31 : Délégation permanente de signature est donnée à Monsieur Paul PLUMASSEAU, brigadier-chef du Centre Pénitentiaire Osny-Pontoise aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 32 : Délégation permanente de signature est donnée à Monsieur Romuald ROMAIN, brigadier-chef du Centre Pénitentiaire Osny-Pontoise aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 33 : Délégation permanente de signature est donnée à Monsieur Abihourairi VELOU, brigadier-chef du Centre Pénitentiaire Osny-Pontoise aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 34 : Délégation permanente de signature est donnée à Monsieur Tony VERDIER, brigadier-chef du Centre Pénitentiaire Osny-Pontoise aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 35 : Délégation permanente de signature est donnée à Monsieur Steve VERMEILLE, brigadier-chef du Centre Pénitentiaire Osny-Pontoise aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 36 : Délégation permanente de signature est donnée à Monsieur Michael CAUMARTIN, brigadier-chef du Centre Pénitentiaire Osny-Pontoise aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 37 : Délégation permanente de signature est donnée à Monsieur Thomas LOUIS, brigadier-chef du Centre Pénitentiaire Osny-Pontoise aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 38 : Délégation permanente de signature est donnée à Madame Nelly RAUZDUCL, brigadier-chef du Centre Pénitentiaire Osny-Pontoise aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 39 : Délégation permanente de signature est donnée à Madame Inès SLAMA, brigadier-chef du Centre Pénitentiaire Osny-Pontoise aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 40 : Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs du département du Val d'Oise et affiché au sein de l'établissement pénitentiaire.

Le chef d'établissement
Patrick HOARAU



Accès à l'armurerie

Sont autorisés à pénétrer à l'armurerie du Centre Pénitentiaire Osny – Pontoise conformément aux dispositions de la circulaire JUSK 1240045 du 12 décembre 2012 et par délégation du chef d'établissement du Centre Pénitentiaire Osny – Pontoise, M. Patrick HOARAU :

- Thomas BENESTY, adjoint au chef d'établissement
- Caroline VAYR, directrice de la SAS
- Marjorie BASTIANI, directrice adjointe
- Habib MAMA-TRAORE, directeur adjoint
- Véronique BOITEUX, attachée d'administration et financière
- Lucie SEYNAVE, cheffe de détention
- Laetitia VERSTRAETEN, adjointe à la directrice de la SAS
- Mégane PRIVAT, adjointe à la cheffe de détention
- Paolo CAETANO, adjoint à la cheffe de détention par intérim
- Armel CLOTAIRE, capitaine pénitentiaire
- Oirda KANNOUI, capitaine pénitentiaire
- David LELEU, capitaine pénitentiaire
- Richard NELZI, capitaine pénitentiaire
- Laura SULLY, capitaine pénitentiaire
- Céline SYLVESTRE, capitaine pénitentiaire
- Gary COLOMBANI, capitaine stagiaire
- Paule-Marcelle KIBITI MATSIMOUNA, capitaine stagiaire
- Yann MOREL, capitaine stagiaire
- Souleymane NDIAYE, capitaine stagiaire
- Marie POLYNICE, capitaine stagiaire
- Gwénaél LEQUESNE, capitaine stagiaire
- Vaimiti AUTAI-WENEGUEI, lieutenant pénitentiaire
- Céline GILBERT-BUNOUT, lieutenant pénitentiaire
- Margaux VANDENBERGHE, lieutenant pénitentiaire
- Ludovic WANAXAENG, lieutenant pénitentiaire
- Régis GUILLAIN, brigadier-chef et responsable armurerie

Mise à jour le 08 octobre 2024
Le chef d'établissement
Patrick HOARAU

Partie Du Référéntiel	Número	Libellé de l'engagement ou de la disposition	Libellé du document	Type de document	Versión initiale (date)	Versión en vigueur (date + n°)	Rédacteur (nom, prénom, fonction)	Vérificateur (nom, prénom, fonction)	Approbateur (nom, prénom, fonction)	Liste des destinataires
0	0	Modalités d'application	Délégations Accées à l'armurerie	Éléments de contrôle et de preuve	27/11/13	V35 du 08/10/2024	Cécile MORET secrétaire de direction	Thomas BENESTY adjoint au chef d'établissement	Patrick HOARAU Chef d'établissement	Personnels concernés

Fouilles Intégrales

Sont autorisés à décider des mesures de fouille d'une personne détenue, par délégation du chef d'établissement du Centre pénitentiaire Osny-Pontoise, M. Patrick HOARAU (article R. 57-7-79 du Code de Procédure Pénale) :

- Thomas BENESTY, adjoint au chef d'établissement
- Caroline VAYR, directrice de la SAS
- Marjorie BASTIANI, directrice adjointe
- Habib MAMA-TRAORE, directeur adjoint
- Véronique BOITEUX, attachée d'administration et financière
- Lucie SEYNAVE, cheffe de détention
- Laetitia VERSTRAETEN, adjointe à la directrice de la SAS
- Paolo CAETANO, adjoint à la cheffe de détention par intérim
- Mégane PRIVAT, adjointe à la cheffe de détention
- Armel CLOTAIRE, capitaine pénitentiaire
- Oirda KANNOUI, capitaine pénitentiaire
- David LELEU, capitaine pénitentiaire
- Maurice MAQUIABA, capitaine pénitentiaire
- Richard NELZI, capitaine pénitentiaire
- Laura SULLY, capitaine pénitentiaire
- Céline SYLVESTRE, capitaine pénitentiaire
- Gary COLOMBANI, capitaine stagiaire
- Paule-Marcelle KIBITI MATSIMOUNA, capitaine stagiaire
- Yann MOREL, capitaine stagiaire
- Souleymane NDIAYE, capitaine stagiaire
- Marie POLYNICE, capitaine stagiaire
- Gwénaél LEQUESNE, capitaine stagiaire
- Vaimiti AUTAI-WENEGUEI, lieutenant pénitentiaire
- Céline GILBERT-BUNOUT, lieutenant pénitentiaire
- Margaux VANDENBERGHE, lieutenant pénitentiaire
- Ludovic WANAXAENG, lieutenant pénitentiaire
- Gauthier ADDE, brigadier-chef
- Régis GUILLAIN, brigadier-chef
- Adrien LEFEL, brigadier-chef
- Michel MELLOR, brigadier-chef
- Steeve MERRIEN, brigadier-chef
- Paul PLUMASSEAU, brigadier-chef
- Romuald ROMAIN, brigadier-chef
- Abihourairi VELOU, brigadier-chef
- Tony VERDIER, brigadier-chef
- Steve VERMEILLE, brigadier-chef

Partie Du Référentiel	Numéro	Libellé de l'engagement ou de la disposition	Libellé du document	Type de document	Version initiale (date)	Version en vigueur (date + n°)	Rédacteur (nom, prénom, fonction)	Vérificateur (nom, prénom, fonction)	Approbateur (nom, prénom, fonction)	Liste des destinataires
6.	6.	Modalités d'application	Délégation fouilles intégrales	Elément de contrôle et de preuve	18/11/13	V423du 08/10/2024	Cécile MORET secrétaire de direction	Thomas BENESTY adjoint au Chef d'établissement	HOARAU Patrick Chef d'établissement	Personnels concernés

- Michael CAUMARTIN, brigadier-chef
- Thomas LOUIS, brigadier-chef
- Nelly RAUZDUEL, brigadier-chef
- Inès SLAMA, brigadier-chef
- Aimé AHMED, brigadier-chef faisant fonction
- Attoumani ALI MADI, brigadier-chef faisant fonction
- Angélique CAPOMACCIO, brigadier-chef faisant fonction
- Karim CHENAF, brigadier-chef faisant fonction
- Ben MAHAMOUDOU, brigadier-chef faisant fonction
- James GOUIN, brigadier-chef faisant fonction
- Sébastien OLIVA, brigadier-chef faisant fonction

Il est rappelé que toute fouille corporelle ordonnée doit être mentionnée sur le cahier ouvert à cet effet dans le bureau des gradés de roulement en indiquant la raison l'ayant justifiée.

Mis à jour le 08 octobre 2024

Le chef d'établissement

Patrick HOARAU



Utilisation de la force et des moyens de contraintes

Sont autorisés à faire usage de la force et des moyens de contrainte par délégation du chef d'établissement du Centre Pénitentiaire Osny-Pontoise, M. Patrick HOARAU (art R-57-7- 83 et R-57-6-20) conformément aux dispositions de l'article R-57-7- 83 et R-57-6-20 :

- Thomas BENESTY, adjoint au chef d'établissement
- Caroline VAYR, directrice de la SAS
- Marjorie BASTIANI, directrice adjointe
- Habib MAMA-TRAORE, directeur adjoint
- Véronique BOITEUX, attachée d'administration et financière
- Lucie SEYNAVE, Cheffe de détention
- Laetitia VERSTRAETEN, adjointe à la directrice de la SAS
- Mégane PRIVAT, adjointe à la cheffe de détention
- Paolo CAETANO, adjoint à la cheffe de détention par intérim
- Armel CLOTAIRE, capitaine pénitentiaire
- Oirda KANNOUI, capitaine pénitentiaire
- David LELEU, capitaine pénitentiaire
- Richard NELZI, capitaine pénitentiaire
- Laura SULLY, capitaine pénitentiaire
- Céline SYLVESTRE, capitaine pénitentiaire
- Gary COLOMBANI, capitaine stagiaire
- Paule-Marcelle KIBITI MATSIMOUNA, capitaine stagiaire
- Yann MOREL, capitaine stagiaire
- Souleymane NDIAYE, capitaine stagiaire
- Marie POLYNICE, capitaine stagiaire
- Gwénaél LEQUESNE, capitaine stagiaire
- Vaimiti AUTAI-WENEGUEL, lieutenant pénitentiaire
- Céline GILBERT-BUNOUT, lieutenant pénitentiaire
- Margaux VANDENBERGHE, lieutenant pénitentiaire
- Ludovic WANAXAENG, lieutenant pénitentiaire
- Gauthier ADDE, brigadier-chef
- Régis GUILLAIN, brigadier-chef
- Adrien LEFEL, brigadier-chef
- Nelly RAUZDUEL, brigadier-chef
- Inès SLAMA, brigadier-chef
- Thomas LOUIS, brigadier-chef
- Michel MELLOR, brigadier-chef
- Steeve MERRIEN, brigadier-chef
- Paul PLUMASSEAU, brigadier-chef

Partie Du Représentatif	Numéro	Libellé de l'engagement ou de la disposition	Libellé du document	Type de document	Version initiale (date)	Version en vigueur (date - n°)	Rédacteur (nom, prénom, fonction)	Vérificateur (nom, prénom, fonction)	Approbateur (nom, prénom, fonction)	Liste des destinataires
4	6	Moyens de détention	Délégations, Accès à l'administration	Document de contrainte et de pression	27/11/13	V40 du 08/10/24	Cécile MORET secrétaire de direction	Thomas BENESTY adjoint au chef d'établissement	Patrick HOARAU Chef d'établissement	Personnels concernés



- Romuald ROMAIN, brigadier-chef
- Abihourairi VELOU, brigadier-chef
- Tony VERDIER, brigadier-chef
- Steve VERMEILLE, brigadier-chef
- Aimé AHMED, brigadier-chef
- Attoumani ALI MADI, brigadier-chef faisant fonction
- Angélique CAPOMACCIO, brigadier-chef faisant fonction
- Karim CHENAF, brigadier-chef faisant fonction
- Ben MAHAMOUDOU, brigadier-chef faisant fonction
- James GOUIN, brigadier-chef faisant fonction
- Sébastien OLIVA, brigadier-chef faisant fonction

Mise à jour le 08 octobre 2024

Le chef d'établissement
P. HOARAU



Mises en Prévention

Sont autorisés à placer un détenu dans une cellule disciplinaire à titre préventif, par délégation du Chef d'établissement du Centre pénitentiaire Osny-Pontoise, M. Patrick HOARAU (articles R.57-7-5 et R.57-7-18 du Code de Procédure Pénale).

- Thomas BENESTY, adjoint au chef d'établissement
- Caroline VAYR, directrice de la SAS
- Marjorie BASTIANI, directrice adjointe
- Habib MAMA-TRAORE, directeur adjoint
- Véronique BOITEUX, attachée d'administration et financière
- Lucie SEYNAVE, cheffe de détention
- Laetitia VERSTRAETEN, adjointe à la directrice de la SAS
- Mégane PRIVAT, adjointe à la cheffe de détention
- Paolo CAETANO, adjoint à la cheffe de détention par intérim
- Armel CLOTAIRE, capitaine pénitentiaire
- Oirda KANNOUI, capitaine pénitentiaire
- David LELEU, capitaine pénitentiaire
- Richard NELZI, capitaine pénitentiaire
- Laura SULLY, capitaine pénitentiaire
- Céline SYLVESTRE, capitaine pénitentiaire
- Gary COLOMBANI, capitaine stagiaire
- Paule-Marcelle KIBITI MATSIMOUNA, capitaine stagiaire
- Yann MOREL, capitaine stagiaire
- Souleymane NDIAYE, capitaine stagiaire
- Marie POLYNICE, capitaine stagiaire
- Gwénaél LEQUESNE, capitaine stagiaire
- Vaimiti AUTAI-WENEGUEI, lieutenant pénitentiaire
- Céline GILBERT-BUNOUT, lieutenant pénitentiaire
- Margaux VANDENBERGHE, lieutenant pénitentiaire
- Ludovic WANAXAENG, lieutenant pénitentiaire
- Gauthier ADDE, brigadier-chef
- Régis GUILLAIN, brigadier-chef
- Inès SLAMA, brigadier-chef
- Adrien LEFEL, brigadier chef
- Thomas LOUIS, brigadier chef
- Michel MELLOR, brigadier chef
- Steeve MERRIEN, brigadier chef

Partie Du Référéntiel	Numéro	Libellé de l'engagement ou de la disposition	Libellé du document	Type de document	Version initiale (date)	Version en vigueur (date + n°)	Rédacteur (nom, prénom fonction)	Vérificateur (nom, prénom fonction)	Approbateur (nom, prénom fonction)	Liste des destinataires
5	5	Modalités d'application	Délégation fouilles intégrales	Élément de contrôle et de preuve	18/11/13	V4.1 du 08/10/24	Cécile MORET Secrétaire de direction	Thomas BENESTY adjoint au chef d'établissement	Patrick HOARAU chef d'établissement	Personnels concernés

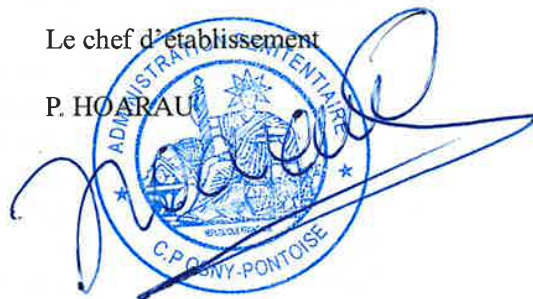


- Paul PLUMASSEAU, brigadier chef
- Romuald ROMAIN, brigadier chef
- Abihourairi VELOU, brigadier chef
- Tony VERDIER, brigadier chef
- Steve VERMEILLE, brigadier chef
- Michael CAUMARTIN, brigadier chef

Mise à jour le 08 octobre 2024

Le chef d'établissement

P. HOARAU



DIRECTION

**DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
DIRECTION INTERREGIONALE
DES SERVICES PENITENTIAIRES DE PARIS
CENTRE PENITENTIAIRE OSNY-PONTOISE**

- Délégation de fonctionnement

Cellule de Protection d'Urgence

Sont autorisés, par délégation du chef d'établissement du Centre Pénitentiaire Osny-Pontoise, M. Patrick HOARAU, à placer ou à lever le placement d'une personne détenue en Cellule de Protection d'Urgence (CProU), les personnels suivants :

- Thomas BENESTY, adjoint au chef d'établissement
- Caroline VAYR, directrice de la SAS
- Marjorie BASTIANI, directrice adjointe
- Habib MAMA-TRAORE, directeur adjoint
- Véronique BOITEUX, attachée d'administration et financière
- Lucie SEYNAVE, cheffe de détention
- Laetitia VERSTRAETEN, adjointe à la directrice de la SAS
- Mégane PRIVAT, adjointe à la cheffe de détention
- Paolo CAETANO, adjoint à la cheffe de détention par intérim
- Armel CLOTAIRE, capitaine pénitentiaire
- Oirda KANNOUI, capitaine pénitentiaire
- David LELEU, capitaine pénitentiaire
- Richard NELZI, capitaine pénitentiaire
- Laura SULLY, capitaine pénitentiaire
- Céline SYLVESTRE, capitaine pénitentiaire
- Gary COLOMBANI, capitaine stagiaire
- Paule-Marcelle KIBITI MATSIMOUNA, capitaine stagiaire
- Yann MOREL, capitaine stagiaire
- Souleymane NDIAYE, capitaine stagiaire
- Marie POLYNICE, capitaine stagiaire
- Gwénaél LEQUESNE, capitaine stagiaire
- Vaimiti AUTAI-WENEGUEI, lieutenant pénitentiaire
- Céline GILBERT-BUNOUT, lieutenant pénitentiaire
- Margaux VANDENBERGHE, lieutenant pénitentiaire
- Ludovic WANAXAENG, lieutenant pénitentiaire
- Gauthier ADDE, brigadier-chef
- Régis GUILLAIN, brigadier-chef
- Adrien LEFEL, brigadier-chef
- Michel MELLOR, brigadier-chef
- Steeve MERRIEN, brigadier-chef
- Paul PLUMASSEAU, brigadier-chef
- Romuald ROMAIN, brigadier-chef
- Abihourairi VELOU, brigadier-chef
- Tony VERDIER, brigadier-chef
- Steve VERMEILLE, brigadier-chef

Partie Du Référéntiel	Numéro	Libellé de l'engagement ou de la disposition	Libellé du document	Type de document	Versión initiale (date)	Versión en vigueur (date « n° »)	Rédacteur (nom, prénom, fonction)	Vérificateur (nom, prénom, fonction)	Approbateur (nom, prénom, fonction)	Liste des destinataires
2	2.2	Adaptation au régime de détention	Délégation CProU	Élément de contrôle et de preuve	18/11/13	V24 du 08/10/2024	Cécile VORET secrétaire de direction	Thomas BENESTY adjoint au chef d'établissement	Patrick HOARAU chef d'établissement	Personnels concernés



- Michael CAUMARTIN, brigadier-chef
- Thomas LOUIS, brigadier-chef
- Inès SLAMA, brigadier-chef
- Nelly RAUZDUEL, brigadier-chef

Mise à jour le 08 octobre 2024

Le chef d'établissement
P. HOARAU



**DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE**

- Délégation de fonctionnement -

**DIRECTION INTERREGIONALE
DES SERVICES PENITENTIAIRES DE PARIS**

CENTRE PENITENTIAIRE OSNY-PONTOISE

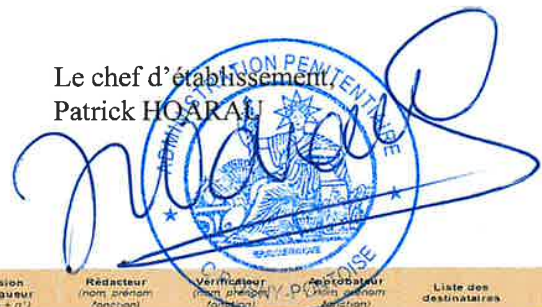
Utilisation de la Force Armée

Sont autorisés à ordonner l'utilisation de la force armée, par délégation du Chef d'établissement du Centre Pénitentiaire OSNY-PONTOISE, M. Patrick HOARAU, les personnels amenés à monter des astreintes à l'établissement, à savoir :

- | | |
|------------------------|--|
| • Thomas BENESTY | Directeur adjoint |
| • Caroline VAYR | Directrice de la SAS |
| • Marjorie BASTIANI | Directrice adjointe |
| • Habib MAMA-TRAORE | Directeur adjoint |
| • Véronique BOITEUX | Attachée |
| • Lucie SEYNAVE | Cheffe de Détention |
| • Laetitia VERSTRAETEN | Adjointe à la directrice de la SAS |
| • Paolo CAETANO | Adjoint a la cheffe de détention par intérim |
| • Mégane PRIVAT | Adjointe à la cheffe de détention |

Mis à jour le 08 octobre 2024

Le chef d'établissement
Patrick HOARAU



Partie C1 (date + del)	Numéro	Libellé de l'engagement ou de la délégation	Libellé du document	Type de document	Version initiale (date)	Version en vigueur (date + n°)	Rédacteur (nom, prénom, fonction)	Vérificateur (nom, prénom, fonction)	Approbateur (nom, prénom, fonction)	Liste des destinataires
4	4.1.1	Information des personnes détenues : moyen de défense et traçabilité des procédures	Délégation utilisation de la force armée	Élément de contrôle et de preuve	13/12/21	V18 du 08/10/2024	Cécile MORET secrétaire de direction	Thomas BENESTY adjoint au Chef d'établissement	Patrick HOARAU Chef d'établissement	Personnels concernés



**DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE**

**DIRECTION INTERREGIONALE
DES SERVICES PENITENTIAIRES DE PARIS**

CENTRE PENITENTIAIRE OSNY-PONTOISE

Délégation de fonctionnement

Accès à la pharmacie de l'établissement

Sont autorisés à entrer à la pharmacie de l'établissement dans le cadre de leurs fonctions, par délégation du chef d'établissement du Centre Pénitentiaire OSNY-PONTOISE, M. Patrick HOARAU :

- | | |
|------------------------|--|
| • Thomas BENESTY | Directeur adjoint |
| • Caroline VAYR | Directrice de la SAS |
| • Marjorie BASTIANI | Directrice adjointe |
| • Habib MAMA-TRAORE | Directeur adjoint |
| • Véronique BOITEUX | Attachée |
| • Lucie SEYNAVE | Cheffe de détention |
| • Laetitia VERSTRAETEN | Adjointe à la directrice de la SAS |
| • Paolo CAETANO | Adjoint à la cheffe de détention par intérim |
| • Mégane PRIVAT | Adjointe à la cheffe de détention |

Mise à jour le 08 octobre 2024

Le chef d'établissement,
Patrick HOARAU



Partie Du Référé	N°	Libellé de l'engagement ou de la disposition	Libellé du document	Type de document	Version initiale (date)	Version en vigueur (date + n°)	Rédacteur (nom, prénom, fonction)	Vérificateur (nom, prénom, fonction)	Approbateur (nom, prénom, fonction)	Liste des destinataires
9	9	Libellé de l'engagement	Délégation Accès à la pharmacie	Element de contrôle et de preuve	18-11-13	V20 du 08/10/24	Cécile MORET secrétaire de direction	Thomas BENESTY adjoint au Chef d'établissement	Patrick HOARAU Chef d'établissement	Personnels concernés Dr GOUTTE Cadre de santé de l'US de la MAVO



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION

DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE

- Délégation de fonctionnement -

**DIRECTION INTERREGIONALE
DES SERVICES PENITENTIAIRES DE PARIS**

CENTRE PENITENTIAIRE OSNY-PONTOISE

Présidence des Commissions de Discipline

Sont autorisés à présider la Commission de Discipline, par délégation du chef d'établissement du Centre Pénitentiaire OSNY-PONTOISE, M. Patrick HOARAU (article R57-7-5 du Code de Procédure Pénale)

- | | |
|------------------------|--|
| • Thomas BENESTY | Directeur adjoint |
| • Caroline VAYR | Directrice de la SAS |
| • Marjorie BASTIANI | Directrice adjointe |
| • Habib MAMA-TRAORE | Directeur adjoint |
| • Lucie SEYNAVE | Cheffe de détention |
| • Laetitia VERSTRAETEN | Adjointe à la directrice de la SAS |
| • Paolo CAETANO | Adjoint à la cheffe de détention par intérim |
| • Mégane PRIVAT | Adjointe à la cheffe de détention |

Mis à jour le 08 octobre 2024

Le chef d'établissement,
Patrick HOARAU



Partie Du Référéntiel	Numéro	Libellé de l'engagement ou de la disposition	Libellé du document	Type de document	Version initiale (date)	Version en vigueur (date + n°)	Redacteur (nom, prénom, fonction)	Vérificateur (nom, prénom, fonction)	Approbateur (nom, prénom, fonction)	Liste des destinataires
4	4.1.1	information des personnes détenues, moyen de défense et traçabilité des procédures	Délégation Présidence des commissions de discipline	Élément de contrôle et de preuve	18/11/13	V19 du 08/10/2024	Cécile MORET secrétaire de direction	Thomas BENESTY adjoint au Chef d'établissement	Patrick HOARAU Chef d'établissement	Personnels concernés



Représentants de l'établissement à diverses commissions

Représentants de l'établissement aux principales commissions, par délégation du chef d'établissement du Centre Pénitentiaire Osny-Pontoise, M. Patrick HOARAU :

Commission pluridisciplinaire :

• Thomas BENESTY	Adjoint au chef d'établissement
• Caroline VAYR	Directrice de la SAS
• Marjorie BASTIANI	Directrice adjointe
• Habib MAMA-TRAORE	Directeur adjoint
• Lucie SEYNAVE	Cheffe de détention
• Laetitia VERSTRAETEN	Adjointe à la directrice de la SAS
• Paolo CAETANO	Adjoint à la cheffe de détention par intérim
• Mégane PRIVAT	Adjointe à la cheffe de détention

Commission d'indigence :

• Thomas BENESTY	Adjoint au chef d'établissement
• Caroline VAYR	Directrice de la SAS
• Marjorie BASTIANI	Directrice adjointe
• Habib MAMA-TRAORE	Directeur adjoint
• Lucie SEYNAVE	Cheffe de détention
• Laetitia VERSTRAETEN	Adjointe à la directrice de la SAS
• Paolo CAETANO	Adjoint à la cheffe de détention par intérim
• Mégane PRIVAT	Adjointe à la cheffe de détention
• Gary COLOMBANI	Capitaine stagiaire

Commission de classement :

• Thomas BENESTY	Adjoint au chef d'établissement
• Caroline VAYR	Directrice de la SAS
• Marjorie BASTIANI	Directrice adjointe
• Habib MAMA-TRAORE	Directeur adjoint
• Lucie SEYNAVE	Cheffe de détention
• Laetitia VERSTRAETEN	Adjointe à la directrice de la SAS
• Paolo CAETANO	Adjoint à la cheffe de détention par intérim
• Mégane PRIVAT	Adjointe à la cheffe de détention
• Marie POLYNICE	Capitaine stagiaire

Commission d'application des peines :

• Thomas BENESTY	Adjoint au chef d'établissement
• Caroline VAYR	Directrice de la SAS
• Marjorie BASTIANI	Directrice adjointe
• Habib MAMA-TRAORE	Directeur adjoint
• Lucie SEYNAVE	Cheffe de détention
• Laetitia VERSTRAETEN	Adjointe à la directrice de la SAS
• Paolo CAETANO	Adjoint à la cheffe de détention par intérim
• Mégane PRIVAT	Adjointe à la cheffe de détention

Partie Du Référéntiel	Numéro	Libellé de l'engagement ou de la disposition	Libellé du document	Type de document	Version initiale (date)	Version en vigueur (date « à »)	Redacteur (nom, prénom, fonction)	Vérificateur (nom, prénom, fonction)	Approbateur (nom, prénom, fonction)	Liste des destinataires
6	8	modalités d'application	Délégations représentants à diverses commissions	Élément de contrôle et de suivi	20/11/19	V22 du 03 octobre 2024	Cécile MORET secrétaire de direction	Thomas BENESTY adjoint au Chef d'établissement	Patrick HOARAU Chef d'établissement	Personnels concernés

Commission de discipline :

- | | |
|------------------------|--|
| • Thomas BENESTY | Adjoint au chef d'établissement |
| • Caroline VAYR | Directrice de la SAS |
| • Marjorie BASTIANI | Directrice adjointe |
| • Habib MAMA-TRAORE | Directeur adjoint |
| • Lucie SEYNAVE | Cheffe de détention |
| • Laetitia VERSTRAETEN | Adjointe à la directrice de la SAS |
| • Paolo CAETANO | Adjoint à la cheffe de détention par intérim |
| • Mégane PRIVAT | Adjointe à la cheffe de détention |

Commission pluridisciplinaire unique, arrivant, réaffectation, suivi N+1:

- | | |
|------------------------|--|
| • Thomas BENESTY | Adjoint au chef d'établissement |
| • Caroline VAYR | Directrice de la SAS |
| • Marjorie BASTIANI | Directrice adjointe |
| • Habib MAMA-TRAORE | Directeur adjoint |
| • Lucie SEYNAVE | Cheffe de détention |
| • Laetitia VERSTRAETEN | Adjointe à la directrice de la SAS |
| • Mégane PRIVAT | Adjointe à la cheffe de détention |
| • Paolo CAETANO | Adjoint à la cheffe de détention par intérim |
| • Margaux VANDENBERGHE | Lieutenant, responsable bâtiment A |

Mise à jour le 08 octobre 2024
Le chef d'établissement,
Patrick HOARAU



Décision Portant délégation de signature

Les personnels pénitentiaires dont les noms suivent sont autorisés, par délégation du chef d'établissement du Centre Pénitentiaire Osny-Pontoise, Mr Patrick HOARAU et conformément à la réglementation en vigueur, à présider des débats contradictoires avec la population pénale, en référence à l'Article L122-1 du Code des relations entre le public et l'administration :

- Thomas BENESTY, adjoint au chef d'établissement
- Caroline VAYR, directrice de la SAS
- Marjorie BASTIANI, directrice adjointe
- Habib MAMA-TRAORE, directeur adjoint
- Véronique BOITEUX, attachée d'administration et financière
- Lucie SEYNAVE, cheffe de détention
- Laetitia VERSTRAETEN, adjointe à la directrice de la SAS
- Mégane PRIVAT, adjointe à la cheffe de détention
- Paolo CAETANO, adjoint à la cheffe de détention par intérim
- Armel CLOTAIRE, capitaine pénitentiaire
- Oirda KANNOUI, capitaine pénitentiaire
- David LELEU, capitaine pénitentiaire
- Richard NELZI, capitaine pénitentiaire
- Laura SULLY, capitaine pénitentiaire
- Céline SYLVESTRE, capitaine pénitentiaire
- Gary COLOMBANI, capitaine stagiaire
- Paule-Marcelle KIBITI MATSIMOUNA, capitaine stagiaire
- Yann MOREL, capitaine stagiaire
- Souleymane NDIAYE, capitaine stagiaire
- Marie POLYNICE, capitaine stagiaire
- Gwénaél LEQUESNE, capitaine stagiaire
- Vaimiti AUTAI-WENEGUEI, lieutenant pénitentiaire
- Céline GILBERT-BUNOUT, lieutenant pénitentiaire
- Margaux VANDENBERGHE, lieutenant pénitentiaire
- Ludovic WANAXAENG, lieutenant pénitentiaire

Uniquement dans le cadre des permanences :

- Céline GILBERT-BUNOUT, lieutenant pénitentiaire

Mise à jour le 08 octobre 2024
 Le chef d'établissement,
 Patrick HOARAU



Partie Ou Référentiel	Numéro	Libellé de l'engagement ou de la disposition	Libellé du document	Type de document	Version initiale (date)	Version en vigueur (date - n°)	Rédacteur (nom, prénom fonction)	Vérificateur (nom, prénom fonction)	Approbateur (nom, prénom fonction)	Liste des destinataires
4	6	modalités d'attribution	Délégations de signature	Document de contrôle et de preuve	06/09/21	V10 du 08 octobre 2024	Cécile MORET secrétaire de direction	Thomas BENESTY adjoint au chef d'établissement	Patrick HOARAU Chef d'établissement	Personnels concernés